



*Communiqué de presse
Paris, le 5 février 2016*

13 lauréats et 103 actions pour le développement des territoires franciliens

Ce jour, vendredi 5 février 2016, Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a annoncé les résultats de la seconde tranche de l'appel à projets *Ville de demain* dédié à l'innovation urbaine et à la transition énergétique, issu du programme d'investissements d'avenir (PIA). Les acteurs urbains en Île-de-France se sont fortement mobilisés avec 13 candidatures franciliennes lauréates. Le préfet de région a souligné ce très bon résultat qui traduit « *la forte dynamique de projets sur les territoires franciliens et la volonté des acteurs impliqués de promouvoir les innovations urbaines dans ces nouvelles Écocités* ».

Treize lauréats

En présence de M. Louis Schweitzer, commissaire général à l'investissement, M. Paul Delduc, directeur général à l'aménagement, au logement et à la nature, M. Régis Pélissier, directeur régional de la caisse des dépôts et consignations, et M. Mathieu Rouget, directeur des investissements, éco-technologie et fonds *smart city* à BPIFrance, Jean-François Carencu a présenté et félicité les 13 lauréats pour leur esprit d'initiatives.

Cette matinée, qui a permis de promouvoir ces nombreux projets franciliens, a réuni des représentants des porteurs de projets lauréats, leurs partenaires et l'ensemble des acteurs : les collectivités territoriales et les établissements publics d'aménagement qui les ont accompagnés, les agences et les services de l'État.

Les 13 Écocités lauréates, bénéficiaires du fonds "Ville de demain", sont : Paris (75), Descartes – Marne-la-Vallée (77), Sénart (77), Seine aval (78), Saclay (78/91), La Défense Seine Arche (92), Mont-Valérien (92), Société du Grand Paris (92/93/94), Est ensemble – plaine de l'Ourcq (93), Plaine commune (93), Quartier universitaire international du Grand Paris (93), Grand Roissy (93/95) et Ardoines – Seine amont (94).

Ces Écocités sont ainsi récompensées pour leurs nombreux projets comme des projets d'agriculture urbaine, de rénovation thermique, d'éclairage intelligent ou encore de constructions à faible empreinte écologique... Toutes ces actions s'inscrivent dans une volonté de construire la ville de demain, plus respectueuse de l'environnement.

De très bons résultats

Ces résultats sont à la hauteur de la mobilisation puisque 17 candidatures franciliennes ont été déposées et 13 d'entre d'elles sont aujourd'hui lauréates. **Les territoires correspondant à ces candidatures concernent plus de 5 millions d'habitants.**

Les projets lauréats franciliens totalisent 103 actions qui feront l'objet d'un accompagnement financier de l'Etat, pour un montant maximum de 50,03 M€ de subventions.

L'année 2016 permettra de poursuivre la dynamique engagée et de marquer l'entrée des projets en phase opérationnelle par la contractualisation des actions.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>